



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE
MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex
Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
du 19 février 2016
Maison des Sports - AUTEUIL - DUMBEA**

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19H40.

CLUBS OU STRUCTURES PRESENTS ou REPRESENTES

La GOURMETTE de NOUMEA (Bruno d'ARCANGELO)	avec 313 licenciés donc 32 voix
Poney Club de NOUMEA (Patrick CHRISTIAN)	avec 282 licenciés donc 29 voix
Club Hippique de l'ETRIER (Lydia PANDOSI)	avec 328 licenciés donc 33 voix
Association des Cavaliers de DUMBEA (Proc. : Nathalie DIAZ)	avec 381 licenciés donc 39 voix
Association des Cavaliers de TONTOUTA (Olivier RAZAVET)	avec 120 licenciés donc 12 voix
Ecuries SONADOR (Gilles MALAISSE)	avec 95 licenciés donc 10 voix
Ecuries du Domaine de la TAMOA (Eric DUBOSC)	avec 21 licenciés donc 3 voix
C.H LA CRAVACHE (Proc. : Dominique ROESNER)	avec 150 licenciés donc 15 voix
Poney et Traditions Hippiques (Jean François MEYER)	avec 29 licenciés donc 3 voix
Ass. Terr. d'Equitation Western de NC (Proc. J. VALLETTE MORLET)	avec 43 licenciés donc 5 voix
Association de Concours du KATO (Proc. Sandrine GAUDE)	avec 20 licenciés donc 2 voix
Centre Equestre YALA RANCH (Proc. Sarah PELLETIER)	avec 1 licencié donc 1 voix
Ass. des Cavaliers du Nord-Ouest (Odile KOMORNICKI)	avec 142 licenciés donc 15 voix
Ecuries de la OUBENBOU (Jacky LEPLEY)	avec 1 licencié donc 1 voix

Soit au total 14 membres présents ou représentés sur 25 soit plus du quart nécessaire.

Les membres présents ou représentés correspondent à 200 voix sur 260 soit plus du quart nécessaire.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer et procéder à l'ordre du jour.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

- Jacky LEPLEY, Président
- Marie Pierre CHAVANEL, Secrétaire Générale
- Dominique ROESNER, Trésorière et Présidente de la Commission CCE
- Sarah PELLETIER, Membre du bureau
- Corinne BADDA de PODASALVA, Présidente Commission Dressage/Hunter
- Vincent CHASTRUSSE, Responsable des compétitions
- Sandrine GAUDE, Présidente de la Commission Jeunes Chevaux
- Valérie GENTIEN, Présidente de la Commission Endurance et du Comité Régional de Tourisme Equestre de NC

- Cyril VOYER, Président de la Commission CSO

Invité : Thibaut DAMAS, Conseiller Technique d'Equitation.

PRESENTATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur Jacky LEPLEY, Président, remercie de leur présence :

- Monsieur Maurice KAEMO représentant la DJS NC
- Monsieur Jean-Luc BADDA de PODASALVA, Président du CEPS
- Monsieur Laurent CASSIER, représentant le CTOS
- Madame Valérie GENTIEN, Présidente du CRTE-NC

Et tous les Présidents ou Dirigeants de structures équestres présents ou représentés.

RAPPEL de l'ORDRE DU JOUR

- Bilan moral 2015
- Bilan financier 2015
- Projet Budget 2016
- Questions diverses

PRESENTATION du RAPPORT MORAL 2015

Lecture est faite du bilan moral 2015 par M. LEPLEY.

Questions soulevées par Mme PANDOSY, Présidente du Club de l'ETRIER, pendant la lecture du rapport moral :

- Pourquoi M. Thibaut DAMAS, conseiller technique, n'est pas venu en 2015 au Club de l'ETRIER pour des séances de travail avec les enseignants ?
 - Ses interventions ont lieu pour les enseignants qui en font la demande et le club n'en a formulé aucune. L'information est également disponible sur le site du CRENC. Un enseignant de l'ETRIER s'est inscrit pour venir à La Gourmante mais ne s'y est jamais présenté.
- Mme PANDOSY dit ne pas être d'accord avec les personnes sélectionnées pour les cercles.
 - M. DAMAS réprécise le mode de sélection et ses critères.
- Remarque sur l'embauche de la dernière secrétaire qui ne serait pas trop "locale".
 - L'embauche s'est faite dans les suites de la procédure réglementaire d'embauche auprès de la D.E.F.E qui n'a pas fourni des candidatures satisfaisantes.
- Demande que soient rajoutés au bilan les résultats de toutes les compétitions.
 - Les championnats provinciaux concernent les comités provinciaux d'Equitation.
 - En ce qui concerne les championnats territoriaux, au vu du nombre de disciplines, de séries dans chaque discipline et de personnes récompensées, leur intégration au bilan l'alourdirait considérablement. Ils sont consultables sur le site Internet du CRENC.

M. MEYER, dirigeant de P.T.H, regrette la disparition des Cercles Poney ces dernières années.

- Ils vont être remis en place cette année du fait qu'il n'y ait plus de doublons avec les chevaux, raison pour laquelle ils avaient été supprimés.

VOTE du RAPPORT MORAL 2015

L'assemblée procède ensuite au vote du bilan moral 2015 :

Résultat :

ABSTENTIONS :

- Ecuries du Domaine de la TAMOA représentant 3 voix
- Poney Club de NOUMEA représentant 29 voix

CONTRE : Club Hippique de l'ETRIER représentant 33 voix

POUR : les autres structures représentant 135 voix sur 200.

⇒ *Le quitus est donné au rapport moral 2015 à la majorité des structures et voix présentes représentées.*

RAPPORT FINANCIER 2015

Madame ROESNER, trésorière, fait état du bilan financier 2015.

Elle souligne :

- qu'entre 2011 et 2015 le montant des subventions est passé de 15 millions à 8,8 millions du fait de la conjoncture économique. Malgré cette baisse, le CRENC a toutefois réussi la poursuite de ses actions.
- que le montant du compte Épargne ne représente qu'une avance de trésorerie de 6 mois même s'il peut apparaître important.

Question est posée par Mme PANDOSY de l'absence dans le bilan 2015 des 1,4 million concernant les transports hors territoire alors qu'ils apparaissent dans le projet 2015 ?

- Mme ROESNER précise que dans le bilan 2015 les transports sont inscrits dans les projets du Gouvernement et du CNDS puisque les subventions sont allouées sur projet performance.

VOTE du BILAN FINANCIER 2015

L'assemblée procède alors au vote du bilan financier 2015.

Résultat :

ABSTENTIONS : aucune

CONTRE :

- Poney Club de NOUMEA représentant 29 voix
- Club Hippique de l'ETRIER représentant 33 voix
- Ecuries du Domaine de la TAMOA représentant 3 voix

POUR : les autres structures représentant 135 voix sur 200

⇒ *Le quitus est donné au rapport financier 2015 à la majorité des structures et voix présentes ou représentées.*

- **Monsieur RAZAVET** nous expose ses observations concernant le compte de résultat 2015. Se référer au document joint en annexe.

PROJET de BUDGET 2016

Monsieur LEPLEY et Madame ROESNER exposent les projets et le projet de budget 2016 qui se veulent être toujours dans la continuité des projets précédents et des engagements pris avec les institutions.

QUESTIONS :

- Qu'en est-il de la mise en place des performances dans une base de données ?
 - Ce travail est en cours mais il existe actuellement des "bugs" compte tenu des nombreux critères dont doit tenir compte le logiciel et cette base de données doit impérativement être fiable. Elle devrait être opérationnelle au 01.04.2016.
- Aucune Endurance n'apparaît dans le calendrier des compétitions 2016 ?
 - Les dates ne nous sont pas encore parvenues.

L'assemblée procède au vote du projet de budget 2016.

Résultat :

ABSTENTIONS : aucune.

CONTRE :

- Poney Club de NOUMEA représentant 29 voix
- Ecuries du Domaine de la TAMOA représentant 3 voix

POUR : les autres structures représentant 168 voix sur 200.

⇒ **Le budget prévisionnel 2016 d'un montant de 24 928 500 francs est adopté à la majorité des voix.**

REMARQUES DIVERSES

- **Monsieur Laurent CASSIER représentant le C.T.O.S en l'absence de son président.**

M. CASSIER a apprécié la qualité des documents qui sont compréhensibles et démontrent la transparence du CRENC.

Un rappel est fait sur :

- l'existence du CISE à KOUTIO, outil mis en place et à la disposition des structures pour l'accueil de personnes lors de formations, Assemblées Générales, etc...
- la possibilité pour des particuliers d'être mécènes.

M. CASSIER fait état de 2 remarques :

- au niveau méthodologique, les questions doivent être posées à la fin des exposés de chaque bilan afin de ne pas perturber le déroulé.
- Les votes CONTRE doivent en expliquer les raisons.

- **Monsieur Maurice KAEMO représentant M. Pierre FOREST directeur de la DJSNC.**

Monsieur KAEMO souligne la qualité de la présentation. Il regrette les diminutions inéluctables des subventions et annonce une nouvelle baisse de 6% des financements du CNDS qui sera répercutées en aval pour 2016.

La DJSNC reste à notre disposition et à notre écoute en cas de besoin.

- *Monsieur Jean-Luc BADDA de PODASALVA, Président du Comité d'Equitation de la Province Sud.*

Il est délicat de résumer toute une année.

Le sport demande beaucoup de temps et le problème est la diminution du bénévolat.

Malgré la diminution du nombre de licenciés, l'équitation se porte bien d'autant plus, si on en juge aux performances en compétition, vitrine de notre sport.

La séance est levée à 21H15.

Marie Pierre CHAVANEL
Secrétaire Générale

Jacky LEPLEY
Président

OBSERVATIONS de Monsieur Olivier RAZAVET
Sur le COMPTE DE RESULTAT 2015

Lors de la dernière AGO qui a approuvé le compte de résultat 2014, Mr Pierre FOREST directeur de la DJS indiquait une probable réduction des subventions à 75 % de l'existant.

La réduction effective des aides publiques en 2015 à 10 125 027 F par rapport à 2014 (13 720 366 F) est de - 26.2% soit de - 3 595 339 F dont, sans changement pour la subvention de soutien municipale, - 17,6 % (-148 680 F) pour les subventions provinciales, -30,3 % (-2 700 000 F) pour les aides gouvernementales, -17 % (- 496 659 F) pour le CNDS et -26,3% (-250 000 F) pour les autres subventions publiques hors CEPN.

En chiffre arrondi les dépenses du CRENC en 2015 de 24,1 MF sont en retrait de 11,5% par rapport au budget (27,5 MF) et aux dépenses 2014 (27,3 MF). Alors que les recettes de 22,3 MF en retrait de -18,4% conduisent à un déficit de près de - 1,8 MF. On peut distinguer deux blocs de dépenses recettes dans le bilan du CRENC.

Le premier concerne le fonctionnement, l'investissement et l'animation propre du CRENC de 11,8 MFⁱ en dépenses 2015 financé par les ressources propres du CRENC de 12,2 MFⁱⁱ qui dégage donc sur 2015 un solde de fonds propre de moins de 0,4 MF en forte diminution par rapport à l'exercice passé bénéficiaire

Le second relatif aux projets négociés dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyen comprend des dépenses projets de 12,3 MFⁱⁱⁱ financés par les aides publiques réduites à 10,1 MF en 2015 et à des fonds propres du CRENC de 2,2 MF dont moins de 0,4 MF dégage sur l'exercice 2015 et près de 1,8 MF prélevé sur les résultats antérieurs et correspondant au résultat déficitaire 2015.

Lors de l'AG électorale du 22 février 2013 Mr Michel PIOT directeur adjoint de la DJS rappelait les principes des budgets qui sont élaborés sur des projets de quatre ans liés aux axes définis dans le contrat d'objectifs et de moyens. Regardons aux 3/4 du mandat confié au comité directeur du CRENC, comment sont traduits dans les comptes du CRENC les axes dudit contrat.

Sur la période 2013/2015 les dépenses hors projet de 27,6 MF (17,2 MF fonctionnement, 1 MF investissement et 9,4 MF d'animation) **financés par les ressources propres du CRENC de 36,7 MF** (20,7 MF usagers, 2,1 MF publics, 2,6 MF divers et 11,3 MF de reversement fédéral et assimilé) ce qui **dégage sur la période un solde de fonds propre de 9,1 MF**

Les dépenses sur projets de 2013 à 2015 d'un montant global de près de 50 MF^{iv} (49,85 MF) sont financés à hauteur de 77,5% par 38,65 MF^v d'aides publiques et 22.5% 11.2 MF de fonds propre du CRENC dont 9.1 MF dégage sur les trois exercices et 2.1 MF prélevé sur les exercices 2012 et antérieures.

ⁱ Les dépenses du CRENC hors projet de 11 845 904 F sont en augmentation de 56,1%/2014 et comprennent 8 001 049 F de fonctionnement, 395 536 F d'investissement et 3 449 319 F d'animation. Cette forte augmentation des dépenses hors projet de près de 4,3 MF semble liée à la prise en compte en charges de personnel d'une partie du salaire du CTE pour 2,6 MF auparavant incluse dans les projets, des investissements pour le chronomètre 0.4 MF et en animation des frais d'hébergements de 1,4 MF.

ⁱⁱ Les ressources propres du CRENC de 12 239 518 F en retrait de -10,6%/2014 comprennent 7 233 685 F de produits des usagers 1 277 408 F de produits divers et 3 738 425 F de reversement fédéral et CEPN

ⁱⁱⁱ Les dépenses sur projets 2015 d'un montant global de 12 290 113 F en retrait de -37,6 %/2014 comprennent 3 972 260 F au titre de l'axe A performance, 750 000 F pour l'axe B activités et publiques, 2 720 000 F pour l'axe C structuration, 2 747 635 F pour l'axe E grande manifestation, 819 980 F pour l'aide aux cadres, 700 000 F pour la mobilité, 472 000 F pour le CRTE et 108 238 F pour divers douanes.

^{iv} Les dépenses sur projets de 2013 à 2015 d'un montant global de 49 858 641 F comprennent 17 665 877 F au titre de l'axe A performance, 2 720 871 F pour l'axe B activités et publiques, 13 413 279 F pour l'axe C structuration, 3 915 180 pour l'axe D promotion, 5 603 074 F pour l'axe E grande manifestation, 610 000 F pour le CTE, 1 162 121 F pour l'aide aux cadres, 515 985 pour l'aide aux athlètes de haut niveau, 2 237 346 F pour la mobilité, 539 714 F pour le CEPS (prix semaine du cheval), 920 000 F pour le CRTE et 555 194 F pour divers(site internet, mission FFE).

^v Les aides publiques de 2013 à 2015 sont de 38 650 028 F dont 200 000 F d'aide municipale (0,5%), 2 318 525 F de subvention provinciales (6%), 25 400 000 FCP de subvention gouvernementale (65,7%), 8 381 503 F de subvention Etat CNDS (21,7%) et 2 350 000 F d'autres subventions (6,1%)